

## **GESTION DU VERBE FRANÇAIS CHEZ DES LOCUTEURS GABONAIS ANALPHABÈTES, PEU ET MOYENNEMENT SCOLARISÉS**

**Magali Italia**  
**Ambroise Queffelec**  
Université de Provence

### **Hypothèse du continuum**

Dans les descriptions du français en Afrique noire, l'hypothèse la plus couramment sollicitée pour rendre compte de la variation du français est celle du continuum : selon Manessy, 1979, 93, le français africain se présente « comme un continuum dont un des pôles est la langue très pure de nombreux écrivains ou intellectuels africains et dont l'autre se perd souvent dans une zone indécise où l'on a peine à distinguer ce qui ressortit aux langues du substrat ». Développant ce modèle, bon nombre d'africanistes considèrent qu'à l'intérieur du continuum il est possible de corréler les différentes variétés à la compétence scolaire des locuteurs, et de repérer à titre d'hypothèse complémentaire trois grandes variétés :

- le basilecte, français oral approximatif et instable employé par les analphabètes et les peu scolarisés (un ou deux ans de scolarité)
- le mésolecte, variété en relation assez lâche avec la norme scolaire, caractérisé par ses écarts plus ou moins importants et véhiculé par les moyens scolarisés (une dizaine d'année d'enseignement en français)
- l'acrolecte, proche de la norme hexagonale susceptible d'être utilisé en situation formelle et à l'écrit surtout par les intellectuels de niveau universitaire.

C'est à cette présentation triadique qu'adhèrent K. Bouché et S. Lafage (2000 : XXIII) lorsqu'elles décrivent la situation sociolinguistique du Gabon : ce pays où le français est langue officielle et unique langue véhiculaire, « présente trois catégories d'utilisateurs du français :

- d'une part, un groupe, de plus en plus âgé et de plus en plus restreint, de locuteurs francophones ayant appris le français 'sur le tas' ou très peu scolarisés, et disposant d'un 'petit français' approximatif et instable [...]
- d'autre part, une majorité de scolarisés moyens utilisant prioritairement un français mésolectal, régionalement assez marqué [...]
- enfin le groupe des intellectuels, diplômés de l'enseignement supérieur [...] capables d'utiliser une variété de français très peu différente de celle de leurs homologues de l'hexagone ».

### **Objectifs**

Si elle est généralement admise pour sa commodité de présentation des faits observés, l'hypothèse de la tripartition n'a pas vraiment été vérifiée, essentiellement en raison de la difficulté à constituer et à traiter des corpus oraux étendus. La plupart

des analyses se sont focalisées sur la variété mésolectale, plus stable et socialement sans doute plus représentative en ce qu'elle constitue généralement le socle des normes endogènes émergentes ou en voie de stabilisation dans la plupart des pays.

Notre contribution va s'efforcer, sinon de vérifier, du moins de mettre à l'épreuve la validité de la corrélation que l'on établit généralement entre niveau de scolarisation et compétence langagière en français, en particulier pour les pôles inférieurs ou médians du continuum.

### Méthodes

Pour notre étude, nous avons travaillé sur des corpus sinon écologiques, du moins authentiques, en privilégiant des informateurs représentatifs des deux groupes Peu ou non scolarisés *versus* moyens scolarisés, vivant dans un biotope identique (village du nord du Gabon, province du Woleu Ntem) et parlant comme première langue le fang (qui fonctionne comme langue véhiculaire dans cette province) concurremment avec le français, langue seconde qu'ils sont amenés à pratiquer en raison de l'importance du français dans la communication nationale inter-ethnique.

Le premier groupe d'informateurs comportent quatre sujets très âgés, trois hommes et une femme, dont deux (Simon, Hélène) n'ont jamais été à l'école, dont le troisième (Paul) est allé jusqu'au CE2 (soit 4 ans de scolarité) et dont le dernier (René) est allé jusqu'au CM2 (soit six ans de scolarité). Ayant quitté leur village, ils ont acquis ou consolidé le français « sur le tas » et le manient avec une certaine aisance en cas de nécessité (interactions avec des étrangers ou des Gabonais non fang). Le second groupe, également fort de quatre membres (trois garçons, Bertrand, Célestin, Prosper, et une fille, Prisca) est formé de collégiens du même village que leurs aînés, âgés de quinze ans et plus et du niveau du BEPC (fin de premier cycle du secondaire).

Aux informateurs de chacun des deux groupes qui diffèrent donc selon deux paramètres (âge et niveau de scolarisation), l'enquêtrice française a demandé de produire assez librement des récits de vie : ces monologues assez longs, interrompus seulement par des interventions courtes d'autres locuteurs de la même communauté ou par des relances de l'enquêtrice, ont ensuite été transcrits en s'inspirant du protocole de transcription du Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe, sauf pour les verbes qui ont été systématiquement transcrits en A.P.I.<sup>1</sup>

### Focalisation

Leurs productions orales vont être analysées ici en prenant comme pierre de touche leur emploi du verbe. Ce choix n'est pas innocent ou conjoncturel (thème du colloque) : le verbe est en effet la catégorie de discours la plus difficile à maîtriser et à manier en raison de la richesse de ses paradigmes, de l'imprévisibilité élevée de ses formes (surtout pour les verbes de haute fréquence) et de la complexité de sa combinatoire. Comme le relève Manessy (1994, 146), l'obligation dans la variété standard de soumettre le signifiant « à des variations de formes constitue une difficulté importante pour ceux des informateurs qui n'ont pas subi le dressage

---

<sup>1</sup> Pour éviter le recours à la graphie normalisée de l'orthographe standard qui rapprocherait indument les productions de leur équivalent normé et gauchirait toute analyse postérieure, les séquences verbales ont toutes été transcrites phonétiquement (alphabet phonétique international).

scolaire». Les locuteurs peu ou non scolarisés qui donc n'ont pas de contact avec l'écrit doivent être ceux qui rencontrent le plus de difficultés, car, comme le rappelle Cl. Blanche-Benveniste (2005, 78), c'est entre la morphologie verbale de l'écrit et celle de l'oral que « le français écrit et le français parlé diffèrent le plus ». Il est donc intéressant de voir comment des locuteurs qui ont appris le français sur le tas, et le comptent comme une des langues de leur répertoire linguistique, même s'il n'est pas leur langue première, gèrent cette catégorie grammaticale complexe, en comparaison avec l'usage qu'en font leurs cadets forts d'une dizaine d'années de scolarité et d'une pratique continue de l'écrit.

### Performance lexicale

Le tableau suivant, met en relation performance lexicale, richesse morphologique et productivité verbale globale.

	Sim.	Hél.	Paul	René	Ber.	Cél.	Pri.	Pro.
verbes différ. <sup>2</sup>	108	87	83	209	204	214	206	177
formes verb. dist. <sup>3</sup>	157 + 14* <sup>4</sup>	123 + 5*	153 + 8*	370 + 9*	312	340	374	293
total occur. verb.	825	908	1130	2300	1336	1320	1725	940

Ces dénombrements portant sur 10484 occurrences révèlent que la performance lexicale en matière verbale des deux locuteurs analphabètes, Simon et Hélène est limitée puisqu'ils se contentent d'un stock réduit de verbes (une centaine) ; les quatre moyens scolarisés, Bertrand, Célestin, Prisca et Prosper sont beaucoup plus à même de diversifier leur inventaire verbal puisqu'ils recourent à deux fois plus de verbes (entre 177 et 214 verbes différents chacun). Quant aux peu scolarisés, leur performance est inégale : Paul, par le nombre de verbes différents employés (83), se comporte comme les analphabètes (même si sa palette de formes différentes est plus étendue) et René, le plus prolixe, rivalise par sa gamme verbale (209 verbes différents) avec les moyens scolarisés.

L'indigence lexicale des analphabètes s'explique par leur déficience en matière de verbes porteurs d'acceptions spécialisées ou abstraites et par leur évitement systématique des verbes pronominaux (manque de maîtrise des clitics réfléchis ?), à l'exception de *s'appeler* (réalisé [mapɛl] ou [sapɛl]). Par ailleurs, les deux analphabètes ont tendance à éviter les verbes dont la conjugaison leur paraît difficile. Ainsi pour exprimer le concept de nécessité, ils préfèrent employer *falloir*

<sup>2</sup> Ont été comptabilisés comme verbes distincts les verbes non pronominaux et les verbes pronominaux : ainsi *marier* et *se marier* ont été considérés comme deux verbes distincts.

<sup>3</sup> Conformément aux principes de transcription phonétique utilisés pour les séquences verbales, il faut entendre par forme verbale la forme phonétique du verbe, indépendamment du classement dans tel ou tel tiroir qu'en ferait la grammaire traditionnelle. Ainsi [ɛme] sera considéré comme une seule forme quelles que soient l'analyse et la transcription *aimer*, *aimé*, *aimais*, *aimait* qu'une interprétation orthographique pourra en proposer.

<sup>4</sup> Le nombre suivi de l'astérisque comptabilise les formes anormales considérées comme « fautives » dans la variété standard.

(20 emplois de [fo] pour les deux non scolarisés, contre 61 occ. du verbe pour les deux peu scolarisés et 77 occ. pour les quatre collégiens) que *devoir* (6 occ. pour les deux analphabètes contre 45 pour les deux peu scolarisés et 129 pour les quatre moyens scolarisés).

### Performance paradigmatique

Dotés d'une panoplie lexicale plus étoffée, les moyens scolarisés disposent aussi de ressources paradigmatiques plus importantes : globalement ils emploient entre 293 et 374 formes verbales distinctes alors que les non scolarisés n'en actualisent au mieux que 157. Cette aptitude à faire varier le verbe en modes, tiroirs et personnes est l'indice le plus net du rôle que la scolarisation et que la pratique de l'écrit jouent sur la performance paradigmatique. Sans doute à l'oral la variation du verbe n'est-elle pas exploitée au maximum de ses possibilités, mais la différence entre les deux types de locuteurs est très nette, particulièrement visible pour les verbes de haute fréquence : le tableau suivant récapitule le nombre de formes phonétiquement distinctes produites par les informateurs pour les 12 verbes dont la fréquence absolue dans le corpus est supérieure à 150 occurrences :

	Sim.	Hél.	Paul	René	Ber.	Cél.	Pri.	Pro.
<i>être</i> 1869 <sup>5</sup>	5 + 1*	5	9 + 1*	13	12 + 1*	12	12 + 1*	10
<i>avoir</i> 1532	4	5	9	11	10	9	10	10
<i>faire</i> 621	4 + 3*	2	2	8	3	7	10	6
<i>aller</i> 491	4	4 + 1*	4	5 + 1*	7	6	6 + 1*	4
<i>dire</i> 381	2	3	2	3	5	4	4	5
<i>pouvoir</i> 349	1 + 1*	1	1	4 + 2*	7	6	11	9
<i>voir</i> 222	4 + 1*	2 + 1*	4	7	4	5	6	3
<i>donner</i> 192	2	2	2	2	3	2	3	3
<i>devoir</i> 180	1 + 1*	1	2	3	7	5	6	2
<i>venir</i> 175	3	2 + 1*	5	7 + 1*	2	4	4	6
<i>falloir</i> 168	1	1 + 1*	1	1	2	4	2	3
<i>vouloir</i> 165	2	2	2	5	3	3	7	7
Total 12 verbes	37 + 7*	35 + 4*	49 + 1*	70 + 4*	66 + 1*	68	82 + 1*	70

<sup>5</sup> Le nombre suivant le verbe indiquant le nombre d'occurrences totales dans l'ensemble du corpus.

Pour presque tous les verbes, les moyens scolarisés (imités en cela par René que la fréquentation même courte de l'école semble avoir familiarisé avec les tableaux de conjugaison) disposent d'une panoplie de formes plus étendue : le fait est patent par exemple dans le cas de *pouvoir* où les analphabètes surutilisent la seule forme apparemment disponible [pø] là où les moyens scolarisés disposent de 6 à 11 formes différentes.

Plus globalement, chez les analphabètes, la complexité de leurs paradigmes verbaux croît avec la fréquence absolue des verbes :

- pour les verbes de basse fréquence dont l'infinitif serait en *-er* en français standard, ils ne disposent que de deux formes : radical nu ou radical + [e]<sup>6</sup>, ce qui se vérifie pour les verbes *donner, passer, travailler, arriver, appeler, chercher, laisser, marcher, marier, tirer, quitter, préparer, pousser manger, gagner, fermer, écouter, demander, montrer, parler, penser, trouver, amener, casser, commander, couper...*

- pour les verbes de basse ou de moyenne fréquence dont l'infinitif standard serait en *-ir, -oir, -re*, ils se servent habituellement soit de deux formes : [dwa]/[døve] (*devoir*), [se]/[save] (*savoir*), [di]/[dir] (*dire*), [vø]/[vule] (*vouloir*), [køne], [kønəse] (*connaître*), soit de trois formes : [par]/[parti]/[partir] (*partir*), [vi]/[vivr]/[veky] (*vivre*), [mε]/[mi]/[mεtr] (*mettre*), [sør]/[sørti]/[sørtir] (*sortir*) ; les peu scolarisés, plus aguerris avec la conjugaison, possèdent une quatrième forme voir une cinquième forme<sup>7</sup>.

- ce n'est que pour les verbes de haute fréquence, *être* et *avoir* que les analphabètes possèdent un nombre de formes supérieur à trois : dans le cas du verbe *être*, ils possèdent un noyau de quatre formes [sqi], [ε], [sɔ̃], [ete] (complété par une forme complémentaire [səra] pour Simon et [səm] pour Hélène) ; les peu scolarisés ont une gamme plus étendue puisque Paul et René maîtrisent respectivement 9 et 13 formes différentes (en commun [səra] [səre], [εt], [ete]); Pour *avoir*, les analphabètes ont en commun trois formes [ε], [a], [avε] (complétées par [avɔ̃] et [ave] chez Hélène ou [ɔ̃] chez Paul) alors que les peu scolarisés ont respectivement 9 et 11 formes distinctes, richesse paradigmatique qui permet de les assimiler aux moyens scolarisés.

Globalement donc, la richesse paradigmatique pour les verbes de haute fréquence montre que si les non scolarisés ont une panoplie morphologique rudimentaire, les peu scolarisés ne sont qu'à peine moins bien outillés que les moyens scolarisés.

### Formes anormales et régulation

Pour pallier cette relative pauvreté de leurs paradigmes, les non scolarisés utilisent des formes inconnues du standard comme [ʃqi], [sɛs] pour le verbe *être*, [fqi], [fɛsε], [fezε] pour *faire*, [arɛs], [lale], [vɛz] pour *aller*, [veni] pour *venir*, [rɛs] ou [rɛsε] pour *rester*, [prãd] ou [prãde] pour *prendre*, [mize] pour *mettre*, [bryrlε] ou [bryls] pour *brûler*, etc.

<sup>6</sup> Pour les verbes dont la base possède une finale vocalique, les peu lettrés insèrent un glide de soutien [j] devant le [e] conformément au standard [ãvwaje] (*envoyer*) ou non (Hélène utilise concurremment [tue] et [tuje] pour *tuer*).

<sup>7</sup> Ainsi Paul complète la série [vj] (20 occ.)/[vønny] (13 occ.)/[vønir] (2 occ) par les formes [vjɛn] et [vøne] dont il fait un usage exceptionnel (1 seule occurrence).

Les peu scolarisés ne sont pas non plus à l'abri de cet emploi de formes analogiques non standard : ainsi René utilise des formes comme [pɔiz], [pysɔ] pour *pouvoir*, [sqi], [ʃe] pour *savoir*, [vjãde] pour *venir*, [muri] pour *mourir*, [ʃwaje] pour *choisir*, etc.

Plus rarement les moyens scolarisés peuvent eux aussi se servir de formes anormales comme [etɔ] (Bertrand) ou [swav] (Prisca), mais nous les interpréterions plus comme des lapsus que comme l'indice de l'inachèvement de leur apprentissage.

### **Fonctionnalisation ?**

Les lacunes lexicales et surtout morphologiques des non scolarisés en matière verbale ne peuvent manquer de rejaillir sur la traduction des catégories étroitement liées au verbe comme la personne, le temps, l'aspect, etc. Cette sobriété morphologique apparaît bien comme la manifestation la plus visible de la simplification externe qui affecte la forme de l'expression chez les analphabètes. Pour Manessy (1995, 23), la simplification externe définie comme « la diminution du nombre des manifestations externes des mécanismes grammaticaux » a comme corollaire « l'amélioration de leur rendement fonctionnel. Cette simplification nous paraît procéder à la fois de la suppression des contraintes que fait peser la tradition sur l'usage quotidien et de l'adaptation de l'outil linguistique à une tâche précise et limitée : la transmission de l'information ».

On testera cette fonctionnalisation en prenant comme pierre de touche le marquage de la personne, catégorie intimement associée au verbe et présente dans tous les verbes employés à un mode personnel<sup>8</sup>.

### **Marquage du rang de la personne**

En français standard, ce rang personnel est marqué, le plus souvent redondamment, par trois indices : le sujet (pronom personnel clitique, syntagme nominal agent ou ses substituts), la forme de la base verbale et la désinence ou postfixe. Dans les discours de locuteurs peu ou non scolarisés qui n'ont pas subi le dressage scolaire, la simplification externe doit avoir comme conséquence, comme le relève Manessy (1995 : 24) à propos des créoles et pidgins « la suppression, partielle ou totale de la redondance ; celle-ci n'est fonctionnelle que dans la mesure où elle compense la transmission imparfaite du message. Pour une très large part, elle est un effet du conservatisme linguistique. Celui-ci ne pèse guère sur les locuteurs d'une langue véhiculaire ».

Il est donc intéressant de voir dans quelle mesure chez les peu ou non scolarisés (et éventuellement chez les moyens scolarisés) la redondance est maintenue, et sinon quels sont les éventuels procédés de contournement mis en œuvre.

La question se pose principalement pour le marquage des personnes quatre et cinq qui dans la très grande majorité des verbes et des tiroirs<sup>9</sup> présentent des postfixes spécifiques, respectivement [ɔ] (variante [m]) et [e] (variante [t])

---

<sup>8</sup> En français de référence tous les modes sont concernés, à l'exception de l'infinitif, du participe présent et du participe passé.

#### Marquage de la personne 4

Chez les deux analphabètes, Hélène est la seule à utiliser des désinences standard [avɔ̃] (9 occ.) [sɔm] (1 occ.). Simon ne les emploie pas.

Chez les deux peu scolarisés, Paul, le moins instruit, ne connaît comme forme fléchie de P4 que [avɔ̃] (2 occ.), alors que René, beaucoup plus à même de manier les désinences [ɔ̃] et [m] (112 occ. de formes fléchies en P4), possède une performance comparable à celle des moyens scolarisés (168 formes fléchies en P4 pour les 4 informateurs).

La non-utilisation de la flexion attendue en français standard oblige les locuteurs analphabètes ou très faiblement scolarisés (Paul) à exprimer par d'autres moyens la personne 4 :

-suppression de la redondance par neutralisation de la désinence : les locuteurs se servent bien du pronom *nous* mais utilisent la forme verbale non fléchie en personne qui fait partie de leur répertoire : cette combinatoire *nous* + radical non fléchi s'observe tant pour Simon (4 occ.) que pour Hélène (12 occ.) :

Simon : En ce moment-là - on [navɛ] pas de- euh - de - pointes - et tout – nous ne [kɔnɛsɛ] pas de ce qu'on [klue] le – de la maison.

Hélène : La population elle [ɛvɔny] - pour le [dɔmãde] quelqu'un - nous [avɔ̃] nous [vø] comme ça comme ça comme ça.

Dans cette dernière occurrence, Hélène réalise bien [avɔ̃] qu'elle maîtrise, au moins partiellement, mais pour *vouloir*, elle se sert de [vø], la seule forme qu'elle possède pour référer à l'actualité<sup>10</sup>.

- recours à *nous on* : parfaitement autorisée en français oral de France, la tournure cumulant le clitique spécifique de P4 et l'indéfini de rang 3 *on*, permet de faire l'économie d'une désinence ». Elle est utilisée par presque tous les locuteurs du corpus mais particulièrement fréquente chez les analphabètes.

- emploi de *on* : formule la plus économique en ce qu'elle fait disparaître toute référence explicite à la P4, ne serait-ce que par l'emploi du clitique sujet *nous*, elle confie au seul contexte l'identification du rang personnel du verbe, ce qui peut présenter des risques d'ambiguïté sur l'identification des actants :

Simon : [not] père - - [ipar] aux champs - si je [di] à M. à - à M - que - euh - [ifoale] m'[ede] - et dans mon champ - on va [vafɛr] seulement que - une semaine - on [fini] ce champ-là – on [par] chez M. - on [paralekɛmãse] aussi - on [par] chez M. - M. on [paralefini] – tout

-combinaison de *on* ou de *nous on* et d'une désinence [ɔ̃] : le locuteur peu scolarisé René n'hésite pas à combiner avec un sujet *nous on* ce qu'il pense être la désinence spécifique de P4 [ɔ̃]:

René : nous on [kɔnɛsɔ̃] ces affaires

même lorsque ce [ɔ̃] est la marque de la P6 :

René : nous les makayas qui [fɔ̃] les votes

<sup>9</sup> Nos locuteurs, quel que soit leur niveau de scolarisation, utilisent presque uniquement ce qu'on qualifierait dans la terminologie standard, de présent (ou de passé composé), d'imparfait et plus rarement de futur morphologique.

<sup>10</sup> Hélène n'actualise que [vø] (12 occ.) et [vule] (6 occ.).

Le tableau ci-après résume la distribution des différentes tournures observées :

	Sim.	Hél	Paul	René	Bert.	Cél.	Pri.	Pro
<i>Nous</i> + radical + [ð] / [m]	-	10	2	112	31	21	109	7
<i>nous</i> + radical nu	3	12	1	2	-	-	-	-
<i>nous, on</i> + radical nu	4	1	-	19	2	4	2	-
<i>On</i> + radical nu	42	14	8	30	54	46	22	-
<i>nous</i> + dés. P6	-	-	-	1	-	-	-	-
<i>nous on</i> + radical + [ð]	-	-	-	2	-	-	-	-
Total	49	37	11	166	87	71	133	7

Ce récapitulatif montre que si les moyens scolarisés maîtrisent bien les tournures standards, les analphabètes ne possèdent pas les désinences spécifiques de P4 à l'exception des formules ritualisées [nuzavð] ou [nusòm] ; ils combinent donc anomalement *nous* au radical nu ou contournent le problème du postfixe spécifique de P4 par le recours à (*nous*) *on* qui permet de neutraliser la marque de personne. Les peu scolarisés, quant à eux, occupent une position intermédiaire et respectent à peu près mais avec des « fautes » les phénomènes d'accord en personne.

### Marquage de la personne 5

Cette personne est peu utilisée dans les enregistrements en raison du choix du genre sollicité, le récit de vie qui incite peu à l'interaction avec des interlocuteurs. Cependant les conditions de production des discours des peu ou non scolarisés caractérisées par la présence d'autres membres de l'auditoire que le locuteur et l'enquêtrice ont davantage favorisé la production de *vous*.

Si on se limite aux emplois de P5 exprimant une pluralité d'actants (sont donc écartés les *vous* de politesse qui relèvent sémantiquement de la P2), les locuteurs utilisent les marquages verbaux suivants<sup>11</sup>.

<sup>11</sup> Bertrand n'emploie jamais de P5.



	Sim.	Hél.	Paul	René	Cél.	Pri.	Pro.
<i>vous</i> + radical + [e]/ [t]	5	14	14	41	2	9	20
<i>vous</i> + radical nu	-	-	19		-	-	-
<i>vous</i> + forme anomale	1	1	-	3	-	-	-
Total	6	15	33	44	2	9	20

Ce tableau montre que les moyens scolarisés maîtrisent bien les désinences de P5 et les emploient conformément au modèle scolaire. Il en va autrement des autres locuteurs :

Les analphabètes identifient la désinence [e] à la P5 et l'adjoignent donc au radical : Simon concentre ses cinq occurrences sur le seul verbe *voir* ([vwaje]) ; Hélène a un registre plus étendu puisque ses 14 occurrences se répartissent sur huit verbes, cinq en *-er* (*garder demander*) et trois en *-oir* (*vouloir, avoir*) ou *-re* (*comprendre*). Cette désinence [e] ne semble présenter aucune difficulté pour eux puisqu'elle se confond avec les formes d'infinitif et de participe, et ils peuvent l'étendre abusivement à un verbe comme *faire* → [fəze]

Simon : ... de [fɛr] tout ce que - euh vous [fəze]

Les peu scolarisés, pour leur part, mêlent formes régulièrement fléchies et formes réduites au radical nu : le cas est patent pour Paul qui emploie alternativement formes fléchies par [e] ou [t] (*vous* [vwaje], *vous* [kite], *vous* [dɔne], *vous* [et], *vous* [marje]) et formes non fléchies (*vous* [di], *vous* [rɛst], *vous* [vwa])  
Paul 6 : avant que vous [kite] - - on [vakupe] le mouton - - le-e quoi le poule pour que vous que - vous [ɛt] des étrangers quoi - en ce temps-là - mais quand vous [ɛtvəny] vous [avemarje] la femme - euh sa fille [...] on vous [dɔmɑ̃d] vous [di] oui  
Paul 11 : quand vous [marje] la la femme une femme - vous [rɛst] avec lui - trois ans quatre ans - et vous ne [vwa] pas la chance - pour [gɑ̃p] un enfant avec cette femme

Le second peu lettré, René, paraît, du fait de sa scolarisation plus longue, maîtriser mieux les flexions standards, sauf dans les relatives :

René 19 : vous qui [sɔ̃vny] je vous [rɔ̃mrsi]

René 21 : attention comme vous [zɛt] les blancs [se] vous ki [kɔ̃nɛ] que dieu [ɛgzist] ou bien dieu [nɛgzist] pas

René 3 : pourquoi pourquoi vous le [fɛt] vous - qui [sqi] nos frères

Chez ce locuteur, quand le verbe est séparé du *vous* par un pronom relatif, la contrainte d'accord en personne semble disparaître et il paraît possible d'utiliser n'importe quelle forme du paradigme verbal.

## Conclusion

Si on tente de faire le bilan de cette description qui, évidemment, est loin d'épuiser la gestion du verbe français chez nos informateurs, il apparaît nettement qu'elle est assez étroitement corrélée à leur niveau de scolarisation :

- les moyens scolarisés ont, comme attendu une performance lexicale assez étendue (200 verbes en moyenne) et un outillage morphologique satisfaisant (entre 300 et 350 formes distinctes en moyenne) ; la réalité de leur compétence paradigmatique se repère en particulier pour les verbes de haute fréquence où ils utilisent une dizaine de formes distinctes par verbe. Cette relative maîtrise leur permet de gérer conformément au standard le marquage des personnes, spécialement pour la P4 et la P5, ce qui donne l'impression aux francophones non gabonais que leur discours se conforme à la variété de référence

- les analphabètes, en revanche, possèdent une panoplie lexicale restreinte (100 verbes en moyenne) et une performance morphologique réduite (140 formes distinctes en moyenne). Cette déficience paradigmatique est particulièrement sensible pour les verbes de haute fréquence où ils disposent de 4 ou 5 formes au plus, ce qui les handicape fortement pour le marquage des personnes en particulier. La réduction de la forme de l'expression les conduit à fonctionnaliser leur discours par la réduction des marques formelles internes au verbe ; plusieurs stratégies sont alors possibles :

. recours en P4 à *on* qui en tant qu'agent de la personne sujet indéterminée permet d'éviter l'emploi d'un postfixe spécifique dans des formules du type *nous on* ou *on tout court*.

. limitation du marquage : généralisation de [e] comme indice de P5 (y compris dans les cas où on attend le postfixe [t])

. suppression de la redondance : le clitique sujet devient le seul indicateur du rang de la personne et le verbe se voit réduit au radical nu, ce qui pousse à son terme le mouvement de déflexivité verbale qui caractérise l'évolution du français

Quelle que soit la réponse apportée, elle est loin d'être stable et les analphabètes font varier asystématiquement leur marquage personnel sans qu'il soit possible d'identifier de facteurs explicatifs probants.

La question qui se pose est de savoir quelle est l'origine de leur usage : la première hypothèse est que leur parler est la manifestation d'idiolectes hétérogènes résultant de réponses individuelles à l'apprentissage d'une langue étrangère : on se trouverait donc en présence d'une interlangue assez voisine de celle qu'on observe chez d'autres apprenants du français langue étrangère qui apportent pragmatiquement des réponses assez voisines de celles de Simon ou d'Hélène. La seconde hypothèse serait qu'on a affaire à un sociolecte basilectal fossilisé, transmis de génération en génération et qui remonterait au français-tirailleur véhiculaire en usage à l'époque coloniale et dont l'emploi est bien attesté<sup>12</sup>. Même si cette seconde hypothèse a notre préférence, il est impossible de la vérifier en raison de l'absence de tout document sonore l'attestant ou de toute description méthodique de ce français « écorché », évidemment largement minoré.

Quant aux peu scolarisés, leur pratique se révèle intermédiaire entre celle des analphabètes et celles des moyens scolarisés : avec les premiers, ils partagent un

<sup>12</sup> Ainsi l'abbé Walker dans sa *Contribution à l'étude des langues indigènes en A.E.F.* constate que « le 'français écorché' ou 'français de milicien' est parlé dans les villages les plus reculés de l'intérieur [du Gabon] », ce que confirme le Gouverneur Général Reste dans une note du 6 avril 1939 au Ministre des colonies à propos des langues véhiculaires en usage dans son territoire : « Il n'existe pas au Gabon de langue véhiculaire : pratiquement le français plus ou moins écorché en tient lieu ».

certain manque de maîtrise des paradigmes : formes analogiques non standards, usage épisodique du radical nu aux personnes 4 et 5 ; avec les seconds, ils ont en commun la possession globale des désinences des P4 et P5 et une panoplie morphologique plus étendue. Cependant ici aussi, la compétence dépend d'autres paramètres : si l'on prend en compte le nombre de verbes différents et de formes verbales distinctes, Paul n'a pas un usage très différent des analphabètes alors que la pratique de René s'assimile à celle des moyens scolarisés.

Plus globalement notre enquête confirme bien la réalité, au moins pour ce qui est de la gestion du verbe, de l'opposition entre locuteurs moyennement scolarisés et locuteurs analphabètes. L'hypothèse de Boucher-Lafage se trouve confirmée : pratiques basilectales et pratiques mésolectales présentent des différences notables, tant au niveau de la richesse lexicale que de la complexité morphologique des outils utilisés. La mise en évidence de cette opposition lectale qui permet de distinguer deux variétés de français gabonais ne doit pas cependant masquer le fait que le français du Gabon se présente aussi comme un continuum. Les pratiques intermédiaires des locuteurs peu scolarisés comme Paul et René permettent de montrer qu'il y a une continuité dans les usages et qu'en fonction des individus on passe insensiblement par paliers successifs du basilecte au mésolecte.

### Bibliographie

- BARBERIS, J.-M., (1992). « Un emploi déictique propre à l'oral : le « là » de clôture », in Morel, Mary-Annick (éd.), *La deixis : colloque en Sorbonne 8-9 juin 1990*, Paris, PUF, 567-578.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl. (2005). « L'étude de la morphologie et de la syntaxe de la langue », in Jacques-Pfau, Christine et alii (éds), *Mais que font les linguistes ? Les sciences du langage vingt ans après*. Paris, L'Harmattan, 73-92.
- BOUCHE, K., et LAFAGE, S., (2000). *Le lexique français du Gabon (entre tradition et modernité)*, *Le français en Afrique*, 14 Nice, ILF-CNRS-UMR 6039.
- FATTIER, D., (2000). « Genèse de la détermination postnominale en haïtien : l'empreinte africaine », *L'Information grammaticale*, 85, 39-46.
- HATTIGER, J.-L., (1981). *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg II.
- KLEIBER, G., (1992). « Anaphore-deixis : deux approches concurrentes », in Morel, Mary-Annick (éd.), *La deixis : colloque en Sorbonne 8-9 juin 1990*, Paris, PUF, 613-626.
- MANESSY, G., (1979). « créolisation et français régionaux », in Wald, Paul et Manessy, Gabriel (éds), *Plurilinguisme : norme, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan.
- MANESSY, G., (1981). « Expansion fonctionnelle et évolution » in Highfiels, A. et Valdman, A. (éds), *Historicity and Variation in Creole Studies*, Ann Arbor, Karoma, 79-90.

- MANESSY, G., (1994). *Le français en Afrique noire. Mythes, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan.
- MANESSY, G., (1995). *Créoles, pidgins, variété véhiculaires. Procès et genèse*, Paris, CNRS éditions.
- ROBILLARD, D. de, (2000). « Plurifonctionnalité de(s) 'là' en créole mauritien. Catégorisation, transcatégorialité, frontières, processus de grammaticalisation », *L'Information grammaticale*, 47-52.
- WALKER, A., (1938). *Contribution à l'étude des langues indigènes en A.E.F.*, document dactylographié, Archives de la France d'Outre Mer, Aix-en-Provence (5D/189)
- WILMET, M., (1986). *La détermination nominale*, Paris, PUF.
- ZRIBI-HERTZ, A., (1992). « De la deixis à l'anaphore : quelques jalons », in Morel, Mary-Annick (éd.), *La deixis : colloque en Sorbonne 8-9 juin 1990*, Paris, PUF, 603-612.